Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900070-20251219-80_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 Décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 4 Décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Etaient présents : M. Hubert LE LANN, M. Patrick ROUSVOAL, Mme Patricia LE BARS, Mme Brigitte COURBEZ, M. Marcel COSQUER, Mme Bernadette LALLOUET, M. Alain LE BIHAN, Mme Barbara PERRON, M. Paul QUEMENER, Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC, Mme Marion DAVID, M. Tristan CLOAREC.

Absentes excusées : Mme Johanne RITZ, Mme Jeanne REID

Procurations : Mme Jeanne REID donne procuration à M. Hubert LE LANN
Mme Johanne RITZ donne procuration à Mme Barbara PERRON

Secrétaire de séance : M. Patrick ROUSVOAL

DELIBERATION N°80 - 2025 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE DE L'ECOLE JEAN CAËR (Annule et remplace la délibération n°69-2025 pour erreur de plume)

Monsieur le Maire expose que le projet de transition écologique et énergétique de l'école Jean Caër comprend la re-végétalisation de la cour d'école et le remplacement du système de chauffage. Le coût prévisionnel s'élève à :

- 330 000 € HT soit 396 000 € TTC pour la re-végétalisation
- 85 000 € HT soit 102 000 € TTC pour le système de chauffage

Soit un total de 415 000 € HT.

La commune de BERRIEN, sollicite une subvention d'un montant de 18% du montant total HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX	MONTANT SUBVENTION
TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE			
DETR 2026/DSIL 2026	415 000 €	18%	74 700 €
Région - BVB	330 000 €	20%	66 000 €
CAF Finistère	81 000 €	80%	64 423 €
Agence de l'eau	115 000 €	50%	57 500 €
Département - volet 1	85 000 €	35%	30 000 €
ANS	45 146 €	47%	21 219 €
CAF Finistère	43 521 €	34%	14 797 €
Autofinancement	**415 000 €**	**21%**	**86 361 €**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900070-20251219-80_2025-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de transition écologique et énergétique
- Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus
- Sollicite l'Etat au titre de la DETR 2026 et la DSIL 2026 pour un montant de 74 700 €, soit 18% du projet.
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

LE MAIRE

H. LE LANN



Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr